



## BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville :

CP :

E.mail :

Tél. :

Profession :

Date de Naissance :

Responsable associatif, élu·e ? :

Mes centres d'intérêt :

**CE QUE J'AI ENVIE D'APPORTER À L'ASSOCIATION (TALENTS, SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, ETC.)**

**J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION REZÉ CITOYENNE ET JE PAYE 24€ POUR L'ANNÉE 2025 \***

**J'ai pris connaissance et je suis en accord avec la charte**

**Je souhaite être informé·e de l'actualité de Rezé Citoyenne \*\***



\* Je certifie sur l'honneur, que je suis une personne physique et le règlement de mon adhésion ne provient pas du compte d'une personne morale (Société, association, collectivité,...) ; le paiement de mon adhésion provient exclusivement de mon compte personnel ou de celui de mon conjoint.

**Je paye par chèque**  
À l'ordre de **Anne Kervarec** - Mandataire financier de Rezé Citoyenne

**Je paye par virement**  
**Important :** Notez vos coordonnées sur le virement au Mandataire financier de Rezé Citoyenne  
**IBAN :** FR76 1027 8361 5300 0127 3210 166 - **BIC :** CMCIFR2A



Date :

Signature :

L'adhésion ou les dons reçus et remis à l'encaissement avant le 31 décembre 2025 pourront figurer sur la déclaration 2026 des revenus 2025. Pour l'année 2025 le reçu fiscal sera envoyé à l'adresse figurant sur le formulaire de don. Conformément aux dispositions de la loi relative à la transparence de la vie publique, la somme annuelle des cotisations et dons versés par une personne physique de nationalité française ou qui réside en France, à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement, ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques, est plafonnée à 7 500 € et à 15 000 € par foyer fiscal. Selon l'article 11-5 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, les dépassements sont sanctionnés par des peines de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

\*\* VOS DONNÉES PERSONNELLES : En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient recueillies et enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Rezé Citoyenne, pour la gestion de vos dons, l'établissement et la mise à disposition de votre reçu fiscal, ainsi que pour nos actions de communication personnalisées à votre intention. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont exclusivement réservées à l'usage de Rezé Citoyenne et de son mandataire financier Anne Kervarec. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à Rezé Citoyenne à l'adresse suivante : [contact@rezecitoyenne.fr](mailto:contact@rezecitoyenne.fr)